

DECRET N° 2006-728 DU 29 DECEMBRE 2006

Portant nomination de Monsieur Luc da MATHA SANTANA en qualité de Directeur Général de la Société Béninoise d'Energie Electrique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-461 du 07 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Sur** proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 25 novembre 2006 ;

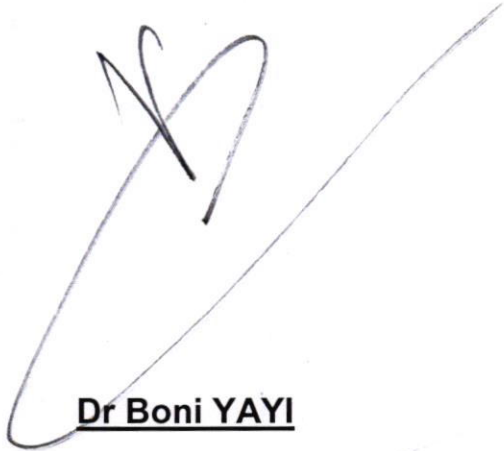
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Luc da MATHA SANTANA est nommé Directeur Général de la Société Béninoise d'Energie Electrique.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



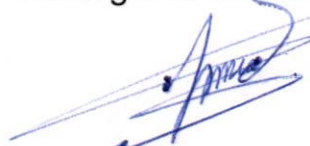
Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Eau,



Jocelyn Kuadjo DEGBEY

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MMEE 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1 J